

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration  
Rome, 22–26 October 2007

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2007/9-A/3**  
5 octobre 2007  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT RWANDA 10677.0

### Aide alimentaire à l'appui de l'éducation

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Nombre de bénéficiaires                              | 290 000                      |
| Durée du projet                                      | Janvier 2008 – décembre 2012 |
| Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM | 25 990 tonnes                |
| <b>Coût (dollars É-U.)</b>                           |                              |
| Coût des produits alimentaires pour le PAM           | 11 325 498                   |
| Coût total pour le PAM                               | 20 461 299                   |

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

|                             |              |                     |
|-----------------------------|--------------|---------------------|
| Directrice régionale, ODK*: | Mme S. Rico  | Susana.Rico@wfp.org |
| Attachée de liaison, ODK:   | Mme W. Paeth | tél.: 066513-2119   |

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale



## RESUME

Le Rwanda a accompli des progrès considérables en matière de lutte contre la pauvreté mais il lui reste encore d'importants défis à relever, en particulier en matière de malnutrition et d'accès à l'éducation. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est égal à 85 pour cent, mais les taux d'achèvement des études et de maintien à l'école restent intolérablement bas. Le Rwanda compte un grand nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables, dont beaucoup sont dans l'incapacité de fréquenter l'école primaire. Dans le cadre du présent projet de développement, le PAM fournira des repas cuisinés dans les écoles pour réduire les taux d'abandon et permettre à un plus grand nombre d'enfants d'achever leurs études primaires et distribuera aussi aux orphelins et autres enfants vulnérables une ration à emporter pour leur famille d'accueil.

Il ressort de la récente évaluation du programme de pays que le PAM devrait mettre davantage l'accent sur l'éducation, en privilégiant en particulier la scolarisation des orphelins et autres enfants vulnérables, et intégrer davantage ses activités dans les structures publiques nationales. Le présent projet va dans le sens de ces recommandations.

La Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté 2008–2012 du Gouvernement rwandais accorde une place prioritaire à l'éducation et prévoit l'élaboration d'un programme national d'alimentation scolaire dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Le présent projet de développement apportera un appui technique au Gouvernement en contribuant à renforcer ses capacités d'élaboration du programme. Le PAM retirera progressivement son appui à mesure que les activités du programme d'alimentation scolaire seront progressivement prises en main par les structures publiques et communautaires. Il est prévu que, d'ici à la fin de l'année 2012, la responsabilité du programme d'alimentation scolaire sera entièrement celle du Gouvernement.

Le Rwanda est un pays pilote dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action". L'équipe de pays des Nations Unies a préparé le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2008-2012, en tant que base du programme "Unis dans l'action", suivi d'un document opérationnel commun. Le Plan-cadre identifie cinq domaines thématiques dans lesquels les Nations Unies ont un avantage comparatif. L'un d'eux est l'éducation, avec pour effet direct approuvé que "tous les enfants au Rwanda acquièrent une instruction élémentaire de qualité et les compétences requises pour bâtir une économie fondée sur la connaissance". Le présent projet de développement est aligné sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des ressources supplémentaires seront mises à disposition au titre du fonds "Unis dans l'action".

Les effets directs attendus du projet sont les suivants: i) amélioration de l'assiduité et du maintien à l'école des garçons et des filles dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM; ii) augmentation de la scolarisation et du maintien à l'école des orphelins et autres enfants vulnérables; et iii) renforcement de la capacité du Gouvernement de gérer des programmes d'alimentation scolaire aux niveaux du pays, de la province et de la commune. Ces résultats répondent aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM et aux objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3.

Les allocations du PAM en faveur du développement fourniront des ressources à hauteur de 4,5 millions de dollars par an. Des ressources additionnelles seront également nécessaires: 943 000 dollars la première année, 678 000 dollars la deuxième année et 585 000 dollars la troisième année. Le PAM cherchera des financements additionnels outre les contributions ordinaires. Il est aussi prévu que le budget du programme des Nations Unies "Unis dans l'action" apportera des ressources complémentaires dans le cadre d'un fonds centralisé commun.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le projet de développement Rwanda 10677.0 "Aide alimentaire à l'appui de l'éducation" (WFP/EB.2/2007/9-A/3).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.2/2007/15) publié à la fin de la session du Conseil.



## ANALYSE DE LA SITUATION

1. Pays à faible revenu et à déficit vivrier et classé parmi les moins avancés, le Rwanda occupe le 158<sup>e</sup> rang sur les 177 pays examinés dans le rapport 2006 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le produit intérieur brut (PIB) annuel par habitant s'élève à 195 dollars. Suite au génocide de 1994, le PIB a diminué de moitié et la plupart des secteurs économiques se sont effondrés. Au Rwanda, les orphelins et les ménages dirigés par une femme seule représentent 36 pour cent de la population<sup>1</sup>. Grâce à la reprise économique et à la reconstruction, le Gouvernement est arrivé à stabiliser l'économie et à assurer une croissance rapide. L'agriculture est le principal pilier du développement au Rwanda puisqu'elle représente 43 pour cent du PIB, dont 37 pour cent au titre de la production agricole de subsistance.
2. Sur les quelque 9 millions d'habitants du Rwanda, 90 pour cent dépendent de l'agriculture ou d'activités connexes. L'agriculture pluviale est fondamentale pour la sécurité alimentaire rurale; les zones du sud et de l'est sont à la merci de précipitations erratiques. L'agriculture est limitée par plusieurs facteurs: la densité démographique élevée (345 personnes/km<sup>2</sup>), la petite taille des exploitations (0,2 hectare en moyenne), la baisse de la fertilité des sols, le faible recours aux engrais, la fragilité de l'environnement et l'emploi limité en dehors du secteur agricole.
3. Le Rwanda reste très dépendant de l'aide extérieure: les dons extérieurs fournissent 42 pour cent des recettes publiques. En 2005, l'aide par habitant a atteint 53 dollars, soit une augmentation par rapport au chiffre de 40 dollars affiché en 2000. En janvier 2006, il a été jugé que le Rwanda remplissait les critères pour bénéficier de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, ce qui apportera un flux d'aide annuel équivalant à 0,5 pour cent du PIB. Des dons importants seront nécessaires pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>2</sup>.
4. L'insécurité alimentaire est très répandue au sein des groupes les plus vulnérables. L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité conduite conjointement par l'Institut national de la statistique et le PAM en 2006 a indiqué que 28 pour cent des ménages — 2,1 millions de personnes — étaient touchés par l'insécurité alimentaire. Ces ménages sont généralement dirigés par des enfants, des femmes ou des personnes âgées. Les taux de malnutrition maternelle et infantile sont élevés: 45 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, dont 19 pour cent sous une forme grave; 33 pour cent des femmes et 50 pour cent des enfants sont anémiques<sup>3</sup>.
5. La pauvreté relative est en diminution: en 2001, les statistiques nationales indiquaient que 60,4 pour cent des habitants vivaient en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 0,53 dollars par jour. L'enquête 2005–2006 conclut que la pauvreté touche 56,9 pour cent de la population et que, dans les zones rurales, elle a baissé de 66,1 pour cent à 62,5 pour cent. Toutefois, le nombre de personnes vivant dans des conditions de pauvreté absolue a augmenté en raison de la croissance de la population.

<sup>1</sup> Recensement national de la population et de l'habitat 2002, Ministère des finances et de la planification économique.

<sup>2</sup> République du Rwanda, Évaluation de la stratégie du Gouvernement en matière d'éducation et de son cadre financier (2006–2015), septembre 2006.

<sup>3</sup> Enquête démographique et sanitaire, 2005.



6. Le génocide de 1994 et la pandémie de VIH font que, aujourd'hui, 30 pour cent des enfants rwandais sont orphelins<sup>4</sup>. En 2005, 210 000 enfants de moins de 17 ans avaient perdu leur mère, leur père ou les deux en raison du sida<sup>5</sup>. On estimait à 3,1 pour cent la proportion d'adultes âgés de 15 à 49 ans vivant avec le VIH à la fin de 2005. La prévalence du VIH est de 3,6 pour cent chez les femmes et de 2,3 pour cent chez les hommes; dans les villes, le taux s'élève à 7,3 pour cent contre 2,2 pour cent dans les zones rurales.
7. La Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté 2008–2012 (ci-après dénommée Stratégie de développement) repose sur: i) la promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité; ii) la promotion d'une croissance économique durable profitant aux pauvres; et iii) la promotion du développement humain avec, notamment, l'expansion de l'éducation élémentaire et l'amélioration des services de santé et de nutrition. Le Gouvernement a placé au rang des priorités l'établissement d'un programme national d'alimentation scolaire visant la couverture de 60 pour cent des écoliers du primaire d'ici à la fin 2012, y compris les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.
8. Les objectifs de la Stratégie de développement sont reflétés dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) dont les effets directs attendus sont les suivants: i) renforcement et maintien de la bonne gouvernance; ii) ralentissement de la croissance démographique et amélioration de la santé publique; iii) acquisition par tous les enfants d'une instruction élémentaire de qualité et des compétences requises pour bâtir une économie fondée sur la connaissance; iv) amélioration durable de la gestion de l'environnement, des ressources naturelles et des terres; et v) diminution de la vulnérabilité de la population face aux crises sociales et économiques.
9. Le Plan stratégique pour le secteur de l'éducation élaboré par le Gouvernement a été incorporé dans la Stratégie de développement. Au titre de la stratégie concernant le secteur de l'éducation, le Gouvernement a introduit la gratuité de l'enseignement primaire en 2003 et a régulièrement augmenté les subventions annuelles proportionnelles au nombre d'élèves, qui sont directement perçues par les écoles. La formation des enseignants a été intensifiée tandis que les programmes d'enseignement et le système des examens ont fait l'objet d'une réforme. Les résultats de l'enquête nationale montrent que, dans les zones rurales, le taux net de scolarisation a progressé dans l'enseignement primaire, passant de 73 pour cent — 73,9 pour cent pour les garçons et 72,3 pour cent pour les filles — en 2002, à 85 pour cent — 84,8 pour cent pour les garçons et 85,3 pour cent pour les filles — en 2006, d'une manière égale entre filles et garçons.
10. Le niveau de pauvreté qui règne au Rwanda a des répercussions sur l'éducation. Les faibles taux d'achèvement des études et de maintien à l'école sont particulièrement préoccupants, notamment dans les zones les plus pauvres et les plus touchées par l'insécurité alimentaire: Plateau du Sud, Bugesera et Courbe orientale (voir les tableaux 1-A et 1-B).

---

<sup>4</sup> Recensement général de la population 2002.

<sup>5</sup> Troisième enquête démographique et sanitaire.



| <b>TABLEAU 1-A: TAUX D'ABANDON DES ÉTUDES (pourcentage)</b> |              |                |               |
|---|--------------|----------------|---------------|
|   | <b>Total</b> | <b>Garçons</b> | <b>Filles</b> |
| National  | 15,0         | 14,7           | 15,4          |
| Plateau du Sud  | 28,0         | 26,2           | 30,4          |
| Bugasera et Courbe orientale                                | 26,0         | 25,7           | 26,8          |

| <b>TABLEAU 1-B: TAUX D'ACHÈVEMENT DES ÉTUDES (pourcentage)</b> |              |                |               |
|--|--------------|----------------|---------------|
|  | <b>Total</b> | <b>Garçons</b> | <b>Filles</b> |
| National   | 52,0         | 53,7           | 50,4          |
| Plateau du Sud   | 44,0         | 45,0           | 43,1          |
| Bugasera   | 45,0         | 44,9           | 45,3          |
| Courbe orientale   | 44,0         | 44,8           | 44,3          |

11. Le PAM appuiera le secteur de l'éducation en fournissant des aliments nutritifs aux écoliers de l'école primaire dans les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire, en encourageant l'assiduité des orphelins et autres enfants vulnérables et en renforçant la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire. Cette démarche est cohérente avec la politique relative à l'aide alimentaire et au développement, qui vise à permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation.
12. Il n'est pas prévu d'effet négatif notable sur les marchés des produits alimentaires: 94 pour cent des produits alimentaires utilisés dans le projet seront livrés directement aux écoles et servis sous la forme de repas cuisinés, les 6 pour cent restants étant l'huile végétale des rations à emporter distribuées aux orphelins et autres enfants vulnérables.

## ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

13. Le PAM a mené deux opérations au Rwanda: premièrement, un programme de pays, qui a contribué au développement du pays par le biais d'un programme d'alimentation scolaire en faveur de 290 000 écoliers du primaire et d'activités génératrices de revenus en faveur de 4 500 personnes vivant avec le VIH. Deuxièmement, une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), actuellement en cours, qui apporte une aide à 45 000 réfugiés congolais et burundais accueillis par le Rwanda, fournit des réserves alimentaires aux Rwandais revenant des pays où ils s'étaient réfugiés et contribue à des activités de redressement au bénéfice de 180 000 Rwandais confrontés à l'insécurité alimentaire. Le programme de pays a été mené à bien avec le Gouvernement et comportait des activités de renforcement des capacités des homologues gouvernementaux, tout comme l'IPSR.
14. L'évaluation du programme de pays conduite en 2006 a conclu que le ciblage avait été correctement centré sur les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire et a entériné la stratégie consistant à fournir des repas scolaires aux enfants des écoles primaires. En effet le programme d'alimentation scolaire favorise l'assiduité, le maintien à l'école et l'achèvement des études, et améliore la capacité de concentration des écoliers.



15. Les principaux enseignements tirés du programme de pays ont indiqué que celui-ci n'était pas suffisamment intégré dans les programmes nationaux de développement, en particulier au niveau des communes. Pour en assurer la pérennité, il faudrait accorder une priorité accrue à la formation technique et administrative moyennant, notamment, l'amélioration des compétences et un appui financier additionnel. Il faudrait encourager la prise en charge des activités par les acteurs nationaux et communautaires, renforcer la planification des dépenses publiques et favoriser la participation des communautés à la conception et la mise en œuvre des programmes. L'évaluation a recommandé que le programme de pays mette davantage l'accent sur l'éducation, notamment en fournissant un appui susceptible de permettre aux orphelins et autres enfants vulnérables de fréquenter l'école primaire. L'aide ciblée en faveur des filles, sous la forme de rations à emporter, devrait être interrompue maintenant que les taux de scolarisation des garçons et des filles ont atteint des niveaux comparables. Il est ressorti de consultations ultérieures que le PAM devait appuyer la mise en place d'un programme national d'alimentation scolaire dont le Gouvernement assumerait la responsabilité et la gestion.
16. L'évaluation du programme de pays a confirmé la nécessité: i) d'un appui à l'éducation par le biais de l'alimentation scolaire; et ii) d'un appui aux personnes vivant avec le VIH afin de protéger leurs moyens de subsistance et de créer des activités génératrices de revenus. Toutefois, en 2006, l'évaluation des besoins conduite pour l'IPSR a conclu que les activités dans le domaine du VIH devaient être regroupées en une seule opération. Le portefeuille d'activités de développement se limite donc à une composante unique — aide alimentaire à l'appui de l'éducation.

---

## STRATEGIE DU PROJET

17. Le projet de développement 10677.0 améliorera l'accès à l'enseignement dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire, en fournissant des repas quotidiens dans les écoles primaires. Dans le cadre de ce projet, le PAM aidera le Gouvernement à élaborer un programme national d'alimentation scolaire couvrant 60 pour cent des écoles primaires d'ici à la fin 2012.
18. Des aliments nutritifs seront fournis sous la forme d'un repas cuisiné quotidien offert dans les écoles primaires et d'une ration mensuelle à emporter d'huile de cuisine pour les familles d'accueil des orphelins et autres enfants vulnérables. Il est prévu d'acheter les produits fournis au titre de l'aide alimentaire à raison de 20 pour cent sur les marchés locaux, 40 pour cent dans la région et 40 pour cent à l'échelon international, ces derniers comprenant également des contributions en nature. On augmentera les achats locaux si la production nationale et les conditions du marché le permettent.
19. Les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes seront intégrés et mis en œuvre dans tous les programmes menés conjointement avec les autres organisations des Nations Unies au titre de l'initiative "Unis dans l'action" et feront partie de tous les accords opérationnels conclus avec les partenaires. Le PAM continuera à privilégier la gestion axée sur les résultats, en se fixant des cibles et des objectifs qui seront incorporés dans tous les accords et opérations connexes.
20. Les effets directs qui sont attendus du projet de développement 10677.0 sont les suivants:
  - i) amélioration de l'assiduité et du maintien à l'école des garçons et des filles dans les écoles primaires bénéficiant d'une aide du PAM, correspondant à l'effet direct 2 du PNUAD;



- ii) augmentation de la scolarisation et du maintien à l'école des orphelins et autres enfants vulnérables, correspondant à l'effet direct 1 du PNUAD; et
- iii) renforcement de la capacité du Gouvernement de gérer des programmes d'alimentation scolaire aux niveaux du pays, de la province et de la commune, correspondant aux effets directs 2 et 4 du PNUAD pour l'aide au développement.

Ces effets directs répondent aux Objectifs stratégiques 4 et 5 du PAM. Le projet de développement 10677.0 contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3.

21. Les produits du projet seront les suivants:

- i) des repas scolaires pour 290 000 écoliers;
- ii) des services de santé, y compris une éducation en matière de prévention du VIH et des traitements vermifuges, pour tous les enfants des écoles primaires bénéficiant de programmes d'alimentation scolaire;
- iii) une ration à emporter pour les familles d'accueil des orphelins et autres enfants vulnérables, dont le taux d'assiduité à l'école primaire est au moins égal à 80 pour cent;
- iv) une formation pour renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles de prise en compte des questions de parité des sexes dans les 12 communes où se situent les écoles bénéficiant de l'aide du PAM et au sein des communautés afin que le programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux puisse être mis en œuvre par les communes et les communautés; et
- v) une formation pour améliorer la prise en compte des questions de parité des sexes dans l'élaboration des politiques et des procédures, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation (S&E) et la gestion des ressources aux niveaux du pays et des communes pour que le programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux puisse être conçu, géré et supervisé aux niveaux national et local.

22. Les bénéficiaires seront les enfants des écoles primaires, y compris les orphelins et autres enfants vulnérables, dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire — Courbe orientale, Crête du Nil, Bords du Lac et Plateau du Sud. Dans ces zones, la population en âge de fréquenter l'école primaire, y compris les orphelins et autres enfants vulnérables, est estimée à 1,2 million d'enfants.

23. Il y a 2 000 écoles primaires pour 2 millions d'enfants, dont 10 pour cent sont des orphelins et autres enfants vulnérables. Le PAM apportera une aide à 290 000 écoliers pendant la première année. En 2008–2009, le PAM conduira des sessions d'approfondissement des connaissances et de sensibilisation auprès des communautés et de ses partenaires. On estime que la scolarisation progressera de 3 pour cent chaque année. À partir de 2010, le PAM fournira une ration à emporter aux orphelins et autres enfants vulnérables. La participation du PAM diminuera progressivement au fur et à mesure que le programme gouvernemental d'alimentation scolaire prendra de l'ampleur pour couvrir la totalité des 1,2 million d'écoliers des zones touchées par l'insécurité alimentaire, d'ici à la fin 2012. Le tableau 2 illustre cette transition pour les écoles bénéficiant de l'aide du PAM.

| <b>TABLEAU 2: RÉCAPITULATIF DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DU PAM ET DU GOUVERNEMENT</b> |             |             |             |             |             |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   | <b>2008</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> | <b>2011</b> | <b>2012</b> |
| Alimentation scolaire - PAM   | 290 000     | 269 000     | 215 000     | 127 000     | 65 000      |
| Orphelins et autres enfants vulnérables   | 0           | 0           | 22 000      | 13 000      | 7 000       |
| Alimentation scolaire – Gouvernement  | 0           | 30 000      | 92 000      | 190 000     | 261 000     |
| Orphelins et autres enfants vulnérables   |             | 0           | 9 000       | 19 000      | 26 000      |

24. Le projet, qui fait partie intégrante de l'initiative pilote "Unis dans l'action", repose sur la collaboration et les partenariats: le PAM travaillera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour apporter un appui aux écoles incluses dans son projet. Cet appui inclura le programme de prestation de services de santé essentiels: prévention du VIH, déparasitage et aménagement de latrines et points d'eau séparés pour les garçons et les filles. Le PAM et l'UNICEF coordonneront le programme d'alimentation scolaire avec le programme des écoles "amies des enfants". Les partenaires nationaux seront le Ministère de l'éducation et le Ministère des finances et de la planification économique. Les partenaires associés au niveau des communes seront le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'administration locale, de la bonne gouvernance, du développement communautaire et des affaires sociales.
25. Les partenaires locaux seront les administrations des écoles et les communautés, par l'entremise des associations parents-enseignants. Il sera fait appel aux organisations à assise communautaire et aux organisations non gouvernementales (ONG) pour élaborer, mettre en œuvre et appuyer la planification participative locale. Le PAM apportera son soutien aux activités à assise communautaire visant l'intégration des questions liées au VIH et l'insertion dans les écoles des orphelins et autres enfants vulnérables, en collaboration avec le Comité national de lutte contre le sida et les comités de lutte contre le sida au niveau des communes. Les projets de potagers scolaires, y compris l'apport d'intrants et la formation en matière de nutrition, seront réalisés avec le Ministère de l'agriculture, la FAO, le FIDA et l'UNICEF, qui s'occuperont de l'eau et de l'assainissement. La prestation de services de santé, notamment le déparasitage et l'éducation concernant le VIH, sera assurée en collaboration avec le Ministère de la santé, l'UNICEF, l'OMS, les comités de lutte contre le sida au niveau des communes et ONUSIDA.
26. L'aide du PAM contribuera au renforcement des capacités à tous les échelons et inclura notamment la mise au point de matériel de formation selon une démarche participative et une stratégie de formation de formateurs. Le PAM, le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'administration locale, de la bonne gouvernance, du développement communautaire et des affaires sociales élaboreront le matériel de formation et d'information fournissant les instructions relatives à la gestion et la supervision du programme d'alimentation scolaire. Le matériel de formation couvrira la planification participative locale, la nutrition, le VIH, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, l'environnement et la santé. Le PAM mettra à profit l'expérience acquise dans d'autres pays de la région. Les activités de renforcement des capacités du Gouvernement comprendront

des visites de familiarisation dans les pays où les programmes d'alimentation scolaire donnent de bons résultats.

27. L'objectif du Gouvernement est de gérer un programme national d'alimentation scolaire dans toutes les écoles primaires et pour tous les orphelins et autres enfants vulnérables dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire d'ici à la fin 2012. Le but du projet de développement 10677.0 est de contribuer à la réalisation de cet objectif. Le Ministère des finances et de la planification économique prépare le budget nécessaire pour financer l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme<sup>6</sup>. Des ressources complémentaires, en particulier des activités bénévoles et des dons en nature, seront mobilisées au niveau des communautés. Les écoles bénéficieront d'un appui supplémentaire par le biais de la planification participative communautaire qui, dans le cadre du soutien fourni au niveau de la commune, se traduira par des apports du Ministère de l'éducation, du Ministère de l'administration locale, de la bonne gouvernance, du développement communautaire et des affaires sociales, du Ministère de l'agriculture et des ressources animales, du Ministère de la santé et des comités de lutte contre le sida au niveau des communes.
28. La pérennité du programme et le transfert des responsabilités aux institutions publiques au niveau du pays et de la commune dépendront des capacités du Gouvernement et des ressources engagées, ce qui représentera un véritable défi dans les communes où les services sociaux et les infrastructures sont insuffisants. Le PAM, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) mettront à disposition leur savoir-faire et des financements pour aider le Gouvernement à développer des structures et à renforcer ses capacités. Le Gouvernement a demandé au PAM de l'aider à élaborer un plan opérationnel afin de fixer les échéances, les objectifs, les ressources requises et les modalités d'exécution. Le transfert des responsabilités du programme se fera au rythme du renforcement des capacités du Gouvernement et des communautés, le PAM cédant entièrement la main au Gouvernement d'ici à la fin 2012.

---

## GESTION, SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

29. Le PNUAD 2008–2012 a été établi de manière à être soumis au Gouvernement pour approbation en août 2007. L'appui en faveur de l'éducation y est présenté comme l'un des avantages comparatifs des Nations Unies.
30. Les responsabilités en matière de direction et d'appui ont été attribuées aux différentes organisations des Nations Unies. L'UNICEF est l'organisation chef de file dans le domaine de l'éducation. Dans la matrice des résultats du PNUAD<sup>7</sup>, les produits comprennent le programme d'alimentation scolaire et l'appui en faveur d'un programme national d'alimentation scolaire dont le Gouvernement assumera la responsabilité et la gestion d'ici à 2012.

---

<sup>6</sup> Il était initialement envisagé, à la mi-2007, de prévoir 50 FR par repas pour 1,2 million d'écoliers, soit un budget total de 12 milliards de FR ou 22 millions de dollars au taux de change actuel. Or il est peu probable que cet objectif ambitieux soit atteint et le Gouvernement va sans doute inscrire au budget un montant inférieur et fournir chaque année des montants additionnels au fur et à mesure qu'il perçoit des recettes et voit ses capacités d'exécution renforcées.

<sup>7</sup> Version finale du PNUAD, en date du 12 avril 2007.



31. Les arrangements en matière d'obligation redditionnelle reflètent la structure décentralisée du Gouvernement, qui place au niveau national la responsabilité de l'élaboration des politiques et la supervision. La coordination du programme et l'exécution des activités sont déléguées aux niveaux des communes et des communautés.
32. Les arrangements institutionnels reflètent la structure actuelle de la relation du PAM avec le Gouvernement. Sa relation avec les autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations reflète les accords conclus au titre du PNUAD et de l'initiative pilote "Unis dans l'action"; ces accords seront modifiés en fonction des ajustements approuvés au fil du temps. Le PAM fait partie du Comité directeur de l'initiative "Unis dans l'action" au Rwanda.
33. Le Ministère des finances et de la planification économique rend des comptes au niveau national et préside le Comité directeur de l'initiative "Unis dans l'action", où siègent les ministères, la FAO, l'UNICEF, le PAM, l'OMS et trois représentants de bailleurs de fonds. Il est responsable de la gestion nationale du programme "Unis dans l'action", y compris de l'examen régulier des résultats.
34. Par l'intermédiaire de son Unité de gestion de la santé, le Ministère de l'éducation est chargé de l'exécution du programme d'alimentation scolaire au niveau national. L'unité collabore avec les ministères et les partenaires des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre du programme; il est nécessaire d'élargir son mandat pour y inclure l'alimentation scolaire.
35. En ce qui concerne la reddition des comptes au niveau des communes, il est actuellement proposé de créer des comités directeurs du programme des Nations Unies, présidés par le Ministère des finances et de la planification économique et composés de représentants du Ministère de l'éducation, du Ministère de l'administration locale, de la bonne gouvernance, du développement communautaire et des affaires sociales, du Ministère de la santé, du Ministère de l'agriculture et des ressources animales, des comités de lutte contre le sida au niveau des communes, du PAM et des organisations des Nations Unies. Ces comités se réuniraient une fois par trimestre pour définir les grandes orientations, gérer la coordination et assurer le suivi des ressources internes et externes ainsi que l'intégration des stratégies sectorielles.
36. En ce qui concerne la gestion opérationnelle, les maires sont chargés de coordonner les départements ministériels et les organisations, y compris pour la planification et la préparation du budget. L'appui des Nations Unies sera probablement incorporé dans les plans à moyen terme de la commune. À l'échelon ministériel, les activités seront intégrées dans les programmes ordinaires. Les communes seront responsables de la planification, de la préparation du budget et de la coordination du programme gouvernemental d'alimentation scolaire.
37. L'unité de la logistique du PAM au Rwanda est chargée des formalités douanières, de la livraison et de l'entreposage des produits alimentaires aux niveaux national et provincial. Les écoles recevront des livraisons régulières en fonction de leur calendrier scolaire. De concert avec le Ministère de l'éducation, le PAM et les ONG partenaires assurent la livraison dans les écoles à partir des points de livraison avancés. Les responsabilités en matière de logistique et de gestion des activités seront progressivement transférées à l'Unité de gestion de la santé du Ministère de l'éducation, dont le mandat aura été élargi pour couvrir l'alimentation scolaire. Avec l'aide du PAM, cette unité sera encouragée à reprendre entièrement la responsabilité du programme avant la clôture du projet de développement.

38. Au niveau communautaire, le projet de développement sera exécuté d'une manière participative avec les associations de parents-enseignants; les communautés et les organisations à assise communautaire seront mises à contribution. La planification participative sera promue au moyen de formations; Cette prise en mains au niveau local facilitera l'exécution du programme et le transfert des responsabilités aux autorités publiques et aux communautés.
39. Pour améliorer le suivi et l'évaluation (S&E), l'enquête de référence commune sur l'éducation sera mise à jour et les indicateurs seront désagrégés au niveau des communautés dans les communes ciblées. Les ministères, les organisations des Nations Unies, les ONG et les organisations à assise communautaire participeront à la planification et la réalisation de l'enquête de référence. L'analyse de la vulnérabilité sera utilisée pour suivre la sécurité alimentaire dans les zones ciblées. Les sites couverts par le programme d'alimentation scolaire du PAM seront ajustés afin que le programme ne soit exécuté que dans les communes les plus touchées par l'insécurité alimentaire.
40. Il ressort des discussions relatives au programme "Unis dans l'action" que le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports concernant les effets directs seront réalisés par le bureau du Coordonnateur résident. Les organisations des Nations Unies concevront et mettront en place un système unique de S&E fondé sur des outils et processus communs tels que le recensement scolaire annuel, le système d'information sur la gestion du secteur éducatif et les examens annuels conjoints du secteur de l'éducation. La conception et l'expansion du système impliqueront l'utilisation de la base de données DevInfo<sup>8</sup>.
41. Les organisations des Nations Unies ayant la responsabilité de l'exécution des produits seront chargées du suivi et évaluation des produits. Elles en rendront compte régulièrement au bureau du Coordonnateur résident. La définition et la répartition des responsabilités liées à la mesure des résultats seront affinées dans le cadre de l'initiative pilote "Unis dans l'action".
42. Le PAM conduira une évaluation en 2010, en collaboration avec ses partenaires, le Bureau de l'évaluation (OEDE) et le bureau régional. Elle portera plus particulièrement sur l'efficacité et l'efficacéité du projet au niveau des effets directs. Elle examinera les progrès accomplis en termes d'intégration dans les structures communautaires, de partenariat au sein du système des Nations Unies au titre de l'initiative "Unis dans l'action", de prise en charge par le pays, la commune et la communauté et de renforcement de la capacité du Gouvernement de gérer l'alimentation scolaire.
43. Les allocations du PAM en faveur du développement fourniront des ressources à hauteur de 4,5 millions de dollars par an. Le PAM aura besoin de ressources additionnelles, à savoir 943 000 dollars la première année, 678 000 dollars la deuxième année et 585 000 dollars la troisième année, et cherchera donc des financements supplémentaires outre les contributions ordinaires. Des ressources additionnelles seront également mobilisées à travers l'initiative pilote "Unis dans l'action".
44. Le PAM recrutera des consultants et du personnel pour mener à bien ce projet. Des compétences seront requises pour appuyer les opérations dans les écoles et renforcer les capacités de coordination et de gestion du Gouvernement. Le PAM fournira une assistance technique et des financements destinés à appuyer les formations sur tous les sujets pertinents, en recourant à la formation directe et à la formation de formateurs.

---

<sup>8</sup> DevInfo est le logiciel qui aide les pays à suivre les progrès accomplis aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit d'un progiciel général de compilation et de présentation des données.



## ANNEXE I–A

| COUVERTURE DES BÉNÉFICIAIRES ET RATIONS ALIMENTAIRES |                                |   |                         |                |                |   |
|--|--------------------------------|---|-------------------------|----------------|----------------|---|
|  | Produits alimentaires (tonnes) | Nombre de jours d'alimentation par enfant et par an | Nombre de bénéficiaires |                |                | Pourcentage de filles parmi les bénéficiaires |
|  |                                |   | Garçons                 | Filles         | Total          |   |
| <b>Total</b>   | <b>25 990</b>                  | <b>180</b>  | <b>142 100</b>          | <b>147 900</b> | <b>290 000</b> | <b>51</b>                                     |

## ANNEXE I–B

| TYPE DE PRODUIT ALIMENTAIRE ET TAILLE DES RATIONS                |   |   |
|--|---|---|
| Type de produit alimentaire                                      | Ration individuelle par personne par jour | Valeur nutritionnelle – kcal, % de kcal fournis par des protéines |
| Haricots   | 30 g/jour                                 | 100,5 kcal; 23,8%   |
| Farine de maïs   | 100 g/jour                                | 360 kcal; 8,3%  |
| Huile végétale   | 8 g/jour                                  | 71 kcal; 0 %  |
| Huile végétale pour les orphelins et autres enfants vulnérables* | 3,6 kg/mois                               |   |
| Sel  | 3 g/jour                                  | 0 kcal; 0%  |

\* L'appui en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables débutera la troisième année: on distribuera 4,5 litres d'huile par mois aux familles d'accueil de ces enfants si le taux d'assiduité de ces derniers est au moins égal à 80 pour cent.



## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

| Chaîne des résultats  | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses   | Ressources (en dollars)  |
|---|---|---|--|
| <b>Objectif à l'échelon national</b><br>Accès équitable et effectif de tous les enfants rwandais à une éducation de qualité.  |   |   |  |
| <b>Effet direct 1 du PNUAD</b><br>Augmentation de la scolarisation de tous les enfants, en particulier des filles, des enfants vulnérables et des enfants en situation d'urgence.<br><br><b>Effet direct 2 du PNUAD</b><br>Augmentation des taux de maintien à l'école et d'achèvement des études de tous les enfants de l'école primaire et des petites classes de l'école secondaire.<br><br><b>Effet direct 4 du PNUAD</b><br>Existence d'un système de gestion de l'éducation efficace. | <b>Indicateurs d'effets directs du PNUAD</b><br>➤ % d'enfants achevant leurs études primaires: 51,7% d'achèvement (Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous <sup>1</sup> 2006).<br>➤ % du budget alloué à l'éducation dans le cadre des dépenses à moyen terme <sup>2</sup> : 17% du budget contre la valeur de référence de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous de 20%. | ➤ L'appui extérieur et le niveau actuel des dépenses publiques augmentent.<br>➤ Un système de suivi de la pauvreté est mis en place.<br>➤ Le Gouvernement met en œuvre un programme national d'alimentation scolaire visant à couvrir 1,2 million d'écoliers du primaire d'ici à la fin 2012. | Montant alloué par le PAM au développement: 17 981 575<br>Financements additionnels requis: 2 172 805<br><b>Total</b> 20 154 380 |



<sup>1</sup> L'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous est un partenariat mondial entre bailleurs de fonds et pays en développement dont l'objectif est d'accélérer la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement: Assurer l'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015.

<sup>2</sup> Le cadre des dépenses à moyen terme est un processus transparent de planification et de préparation du budget utilisé par le Gouvernement pour gérer les dépenses publiques.

## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

| Chaîne des résultats   | Indicateurs de résultats   | Risques et hypothèses  | Ressources ( <i>en dollars</i> )   |
|--|--|--|--|
| <b>1: Alimentation scolaire</b>  |  |  |  |
| <p><b>Effet direct 1</b></p> <p>Amélioration de l'assiduité et du maintien à l'école des garçons et des filles dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM. (Objectif stratégique 4).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'assiduité: % de garçons et de filles présents en classe dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</li> <li>➤ Taux de maintien à l'école: % de garçons et de filles achevant l'année scolaire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Situation sécuritaire stable.</li> <li>➤ Toute situation de catastrophe est gérée avec efficacité.</li> <li>➤ Les stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation restent les mêmes au cours des cinq prochaines années.</li> </ul>   | <p>Comprises dans les ressources destinées à l'alimentation scolaire.</p>  |
| <p><b>Produit 1.1</b></p> <p>Fourniture en temps voulu de produits alimentaires en quantité suffisante pour tous les enfants des écoles bénéficiant de l'aide du PAM.</p>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité effective de produits alimentaires distribués.</li> <li>➤ Nombre de garçons et de filles recevant des repas à l'école dans les écoles bénéficiant d'une aide du PAM; objectif: 290 000.</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des ressources adéquates sont fournies par les bailleurs de fonds et le Gouvernement.</li> <li>➤ Nombre adéquat d'enseignants qualifiés.</li> <li>➤ Fourniture en temps voulu des apports de l'UNICEF, la FAO, le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation, le Ministère des finances et de la planification économique.</li> </ul> | <p>Plan de suivi du bureau de pays:<br/>Matrice de S&amp;E détaillée à préparer.<br/>Étude de référence à conduire.</p> <p>Collecte régulière de données et rapport mensuel par les partenaires coopérants et les agents du PAM chargés du suivi sur le terrain.</p> <p>Rapports semestriels consolidés sur chaque composante au titre des rapports de projets normalisés.</p> <p>Mesure annuelle des résultats pour chaque composante.</p> <p>Évaluation à mi-parcours, y compris l'enquête de suivi réalisée en 2010 dans le cadre de la gestion axée sur les résultats.</p> |



## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

| Chaîne des résultats   | Indicateurs de résultats   | Risques et hypothèses  | Ressources ( <i>en dollars</i> )                                   |
|--|--|--|--|
| <p><b>Effet direct 2</b></p> <p>Augmentation de la scolarisation et du maintien à l'école des orphelins et autres enfants vulnérables (Objectif stratégique 4).</p>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Effectifs scolarisés parmi les orphelins et autres enfants vulnérables: nombre de garçons et de filles accueillis dans des familles hôtes vulnérables recevant des rations à emporter, scolarisés dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</li> <li>➤ Taux de maintien à l'école des orphelins et autres enfants vulnérables, ventilé par sexe.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toute situation de catastrophe est gérée avec efficacité.</li> <li>➤ Les stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation restent les mêmes au cours des cinq prochaines années.</li> </ul>  | Comprises dans les ressources destinées à l'alimentation scolaire. |
| <p><b>Effet direct 3</b></p> <p>Amélioration de l'assiduité des orphelins et autres enfants vulnérables dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM (Objectif stratégique 4).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'assiduité: % d'orphelins et autres enfants vulnérables accueillis dans des familles hôtes vulnérables recevant des rations à emporter, présents en classe dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toute situation de catastrophe est gérée avec efficacité.</li> <li>➤ Les stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation restent les mêmes au cours des cinq prochaines années.</li> </ul>  | Comprises dans les ressources destinées à l'alimentation scolaire. |
| <p><b>Produit 3.1</b></p> <p>Fourniture en temps voulu de produits alimentaires en quantité suffisante pour tous les orphelins et autres enfants vulnérables ciblés.</p>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité effective de produits alimentaires distribués aux orphelins et autres enfants vulnérables ciblés.</li> <li>➤ Nombre effectif d'orphelins et autres enfants vulnérables recevant des repas à l'école; objectif: 22 000.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coopération des autorités des écoles communales pour l'identification des orphelins et autres enfants vulnérables nécessitant une attention spéciale.</li> <li>➤ Des ressources adéquates sont fournies par les bailleurs de fonds et le Gouvernement.</li> </ul> | Plan de suivi: identique à celui du produit 1.1.                   |
| <p><b>Produit 3.2</b></p> <p>Fourniture d'huile de cuisine à titre de ration à emporter aux familles accueillant des orphelins et autres enfants vulnérables.</p>                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité effective d'huile distribuée aux familles d'accueil.</li> <li>➤ Nombre effectif de familles d'accueil recevant de l'huile.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre adéquat d'enseignants qualifiés.</li> </ul>  |  |





## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

| Chaîne des résultats   | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses  | Ressources ( <i>en dollars</i> )  |
|--|---|--|---|
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fourniture en temps voulu des contributions de l'UNICEF, de la FAO, du Ministère de la santé, du Ministère de l'éducation, du Ministère des finances et de la planification économique.</li> <li>➤ Réserves de produits alimentaires suffisantes pour les rations à emporter.</li> <li>➤ Les familles d'accueil ciblées apportent leur appui à l'activité.</li> </ul>                     |   |
| <b>2: Renforcement de la capacité du Gouvernement rwandais d'établir et de gérer des programmes d'alimentation scolaire</b>                    |   |  | Montant alloué par le PAM au développement <span style="float: right;">273 831</span><br>Financements additionnels requis <span style="float: right;">33 088</span><br><b>Total</b> <span style="float: right;"><b>306 919</b></span> |
| <b>Effet direct 4</b><br>Renforcement de la capacité du Gouvernement de gérer des programmes d'alimentation scolaire (Objectif stratégique 5). | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion du budget de l'éducation alloué à l'alimentation scolaire.</li> <li>➤ Nombre de programmes d'alimentation scolaire planifiés et gérés par les pouvoirs publics, ventilés par site.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La croissance économique se maintient au niveau prévu dans la Stratégie de développement, permettant la mise à disposition de ressources publiques suffisantes.</li> <li>➤ Toute situation de catastrophe est gérée avec efficacité.</li> <li>➤ Les stratégies et priorités nationales actuelles en matière d'éducation restent les mêmes au cours des cinq prochaines années.</li> </ul> | Voir le montant total des ressources nécessaires pour renforcer la capacité du Gouvernement d'établir et de gérer des programmes d'alimentation scolaire.   |

## ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

| Chaîne des résultats   | Indicateurs de résultats  | Risques et hypothèses   | Ressources ( <i>en dollars</i> )                                     |
|--|---|---|--|
| <p><b>Produit 4.1</b></p> <p>Fourniture d'une assistance pour le renforcement des capacités du Gouvernement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre effectif d'agents homologues ayant bénéficié d'une formation dans le cadre de l'assistance technique fournie par le PAM.</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués au titre du programme d'alimentation scolaire du Gouvernement.</li> <li>➤ Nombre de sessions de formation organisées.</li> <li>➤ Montant des fonds investis par le PAM et les partenaires dans le renforcement des capacités, y compris le type d'assistance technique fournie.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le personnel homologue est désireux de participer et disponible pour le faire.</li> <li>➤ L'appui et la tutelle fournis par le Gouvernement sont suffisants.</li> <li>➤ La rotation du personnel dans les écoles et le secteur de l'éducation est réduite.</li> <li>➤ Fourniture en temps voulu des contributions du Gouvernement, du PAM et des partenaires.</li> </ul> | <p>Plan de suivi: identique à celui du produit 1.1 susmentionné.</p> |



## ANNEXE III

| <b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>                            |                              |   |                             |
|---|------------------------------|---|-----------------------------|
|   | <b>Quantité<br/>(tonnes)</b> | <b>Coût moyen<br/>par tonne<br/>(dollars)</b> | <b>Valeur<br/>(dollars)</b> |
| <b>COÛTS POUR LE PAM</b>  |                              |   |                             |
| A. Coûts opérationnels directs                                    |                              |   |                             |
| Produits <sup>1</sup>   | 25 990                       |   |                             |
| - Farine de maïs  |                              | 17 393  |                             |
| - Haricots  |                              | 5 218   |                             |
| - Huile végétale  |                              | 2 858   |                             |
| - Sel   |                              | 521   |                             |
| <b>Total, produits</b>  |                              |   | <b>11 325 498</b>           |
| <b>Transport extérieur</b>  |                              |   | <b>1 589 639</b>            |
| <b>Total, transport terrestre, entreposage et<br/>manutention</b> |                              | <b>147,19</b>                                 | <b>3 825 404</b>            |
| <b>Autres coûts opérationnels directs</b>                         |                              |   | <b>574 680</b>              |
| <b>Total, coûts opérationnels directs</b>                         |                              |   | <b>17 315 221</b>           |
| B. Coûts d'appui directs <sup>2</sup>                             |                              |   | 1 807 489                   |
| C. Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>           |                              |   | 1 338 590                   |
| <b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>                                     |                              |   | <b>20 461 299</b>           |

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

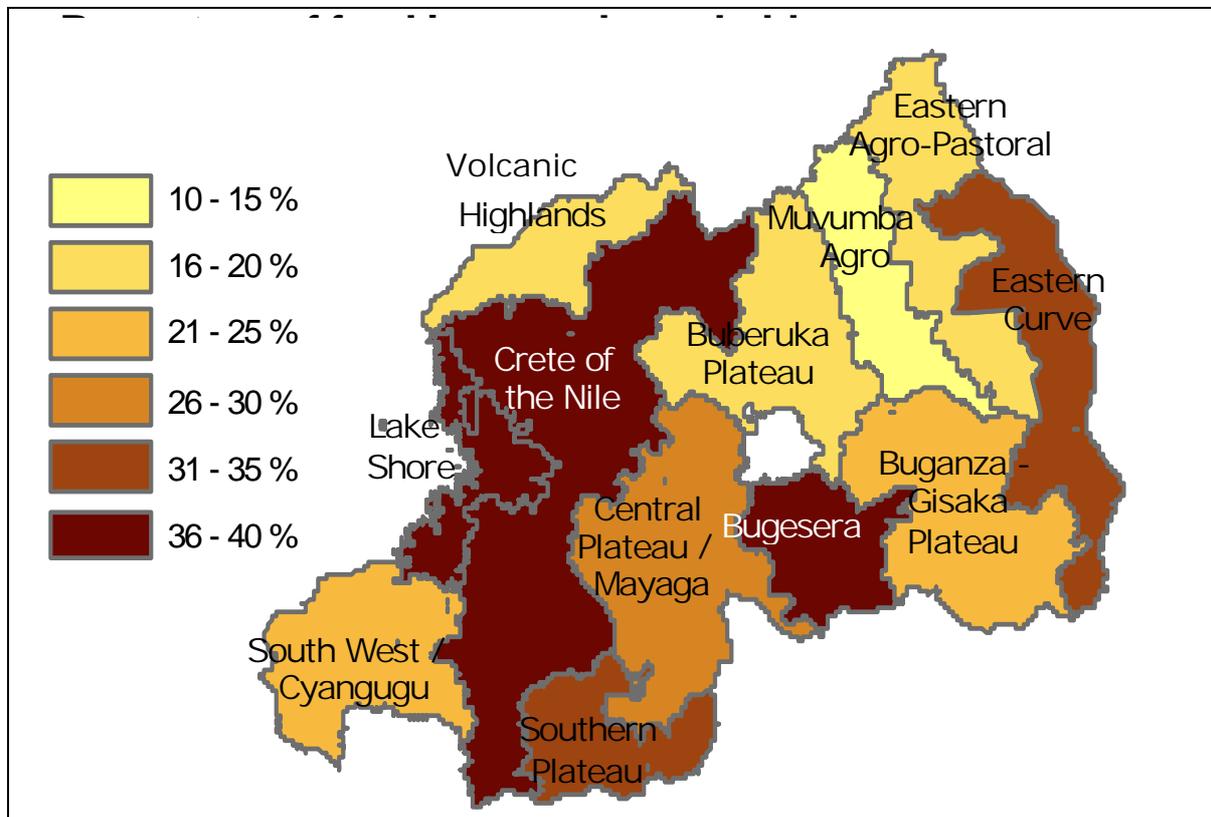
<sup>2</sup> Le montant des coûts d'appui directs est un chiffre indicatif présenté à titre d'information. Le montant annuel alloué à un projet donné au titre des coûts d'appui directs est réexaminé et fixé chaque année après évaluation des montants nécessaires et des ressources disponibles.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



## ANNEXE IV

**Carte montrant le pourcentage de ménages touchés par l'insécurité alimentaire dans chaque zone d'économie alimentaire**



Source: PAM 2006 – Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du PAM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

|          |   |
|----------|---|
| FAO      | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture     |
| FIDA     | Fonds international de développement agricole                           |
| IPSR     | intervention prolongée de secours et de redressement                    |
| OEDE     | Bureau de l'évaluation  |
| OMS      | Organisation mondiale de la santé                                       |
| ONG      | organisation non gouvernementale  |
| ONUSIDA  | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida                      |
| PIB      | produit intérieur brut  |
| PNUAD    | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement               |
| S&E      | Suivi et évaluation   |
| UNICEF   | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                  |
| VIH/sida | virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise |